

Pleins feux

sur les AU

janvier 2007

Cinq ans d'injustice : la campagne pour la fermeture de Guantánamo



© Laurent Hini

Manifestation organisée par la section française pour dénoncer les cinq ans d'existence du centre de détention de Guantánamo Bay.

Le 11 janvier 2007, pour des centaines d'hommes, a été un bien triste anniversaire : celui de leur cinquième année de détention aux mains des États-Unis dans le camp de Guantánamo Bay, à Cuba. À cette occasion, des membres et des sympathisants d'Amnesty International, dans plus de 25 pays, un peu partout dans le monde, ont organisé des manifestations. Le même jour, une lettre publiée dans le *Los Angeles Times* rappelait le coût humain des injustices subies par les détenus de Guantánamo.

Jumah al Dossari, ressortissant bahreïnite, est détenu à Guantánamo depuis janvier 2002. Voici un extrait d'une lettre qu'il a écrite à son avocat :

« J'aime mieux mourir que passer le restant de mes jours ici, et j'ai tenté de me suicider à plusieurs reprises. Guantánamo est là pour détruire les êtres humains, et j'ai été détruit. Je n'ai pas d'espoir, parce que nos voix, venues des profondeurs du centre de détention, ne sont pas entendues à l'extérieur. »

Jumah al Dossari a fait l'objet d'une Action urgente (voir l'AU 84/06, AMR 51/067/2006, 11 avril 2006, et ses mises à jour). Selon les informations recueillies, il a tenté de se suicider au moins 12 fois depuis son placement en détention. Très isolé, Jumah al Dossari est détenu dans une unité psychiatrique à Guantánamo, dans une cellule sombre et froide. La climatisation étant réglée en permanence sur le froid et la lumière à l'extérieur étant toujours éteinte, il a l'impression de vivre « dans un trou creusé au cœur d'une montagne de neige et de glace ». Les responsables de Guantánamo lui auraient dit qu'il ne quitterait pas cette unité tant qu'il serait détenu dans la base navale.

« Depuis ce lieu, derrière les murs de ces horribles cellules, j'écris ces lignes sur cette partie de ma vie qui s'est passée et qui continue encore dans les camps de détention américains ; des lignes sur l'humiliation, l'indignité, l'oppression, les privations et les attaques contre ma religion, ma personne, ma dignité et mon humanité. Depuis ce lieu, des profondeurs de la dégradation qui attente à la dignité d'un être, attaque sa religion, sa personne, son honneur, sa dignité et son humanité, et tout cela au nom du combat contre le terrorisme. »

Extrait du témoignage de Jumah al Dossari, disponible à l'adresse suivante : http://web.amnesty.org/library/index/fraa_mr511072005

Les avocats de Jumah al Dossari doutent de la qualité des soins psychiatriques dispensés à leur client. Celui-ci ne recevrait la visite de psychiatres qu'une fois par semaine, pour un entretien sommaire de quelques minutes. Il a également fait savoir à ses avocats qu'il n'avait pas confiance dans le personnel de l'unité psychiatrique de Guantánamo, qui a déjà participé à des interrogatoires de détenus.

Un camp de détention pour les « combattants ennemis »

Jumah al Dossari est l'un des quelque 755 détenus d'environ 45 nationalités différentes qui ont été transférés au centre américain de détention de Guantánamo Bay. Ces hommes se sont vu refuser à chaque étape de leur détention le respect de leur dignité, de leur humanité et de leurs droits les plus fondamentaux.

Les premiers à être incarcérés à Guantánamo sont arrivés d'Afghanistan par avion en janvier 2002. Cagoulés, entravés et ligotés tout au long du voyage, ils ont été transportés comme des marchandises. Parmi ceux qui ont été amenés sur la base par la suite figuraient des mineurs, âgés pour certains d'à peine treize ans, ou des gens dont le seul tort était d'avoir été au mauvais endroit au mauvais moment. Des dizaines d'entre eux ont été livrés aux autorités américaines par des agents pakistanais ou afghans, en échange de quelques milliers de dollars.

Les États-Unis utilisent pour désigner ces détenus le terme vague de « combattants ennemis » participant à un conflit planétaire. Aux yeux des États-Unis, le théâtre des opérations est manifestement mondial, puisque les détenus de Guantánamo ont été arrêtés non seulement en Afghanistan et au Pakistan, mais également dans des pays aussi éloignés les uns des autres que la Bosnie-Herzégovine, l'Égypte, les Émirats arabes unis, la Gambie, l'Indonésie, la Mauritanie, la Thaïlande ou la Zambie.

Les autorités américaines estiment que ces « combattants ennemis » constituent à la fois une source de renseignements et un danger pour la sécurité nationale. La présence et l'assistance d'avocats sont perçues comme préjudiciables au bon déroulement des interrogatoires. L'accès aux tribunaux est considéré comme susceptible de gêner certaines opérations militaires. Dans de telles conditions, la détention ne peut être qu'arbitraire.

Cinq ans après le début des placements en détention à Guantánamo, des centaines de prisonniers s'y trouvent toujours. Aucun d'entre eux n'a été jugé. Aucun n'a comparu devant un tribunal. Amnesty International estime qu'ils sont tous détenus en dehors de tout cadre légal. Beaucoup ont été torturés ou maltraités, que ce soit avant d'être amenés à Guantánamo, en Afghanistan ou dans d'autres pays, au cours de leur transfert, dans le cadre des interrogatoires menés sur la base, ou simplement du fait des conditions de détention qui leur sont imposées (isolement, détention illimitée, mesures à caractère punitif). Les familles sont indirectement victimes, elles aussi, de la cruauté de ce système, qui place pratiquement les détenus au secret en les isolant dans une forteresse insulaire.

Amnesty International : le combat pour la justice

Trois jours après les premiers transferts à Guantánamo, Amnesty International a demandé aux États-Unis de respecter les droits fondamentaux des détenus. *États-Unis. Amnesty International appelle les autorités américaines à mettre fin à la situation de vide juridique dans laquelle se trouvent les prisonniers de Guantánamo* (index AI : AMR 51/009/2002) a été le premier d'une longue série de textes publiés par l'organisation, dans le cadre de la campagne qu'elle mène pour dénoncer les violations des droits humains en rapport avec le dispositif de Guantánamo et pour y mettre fin.

Amnesty International a été parmi les premières instances à demander la fermeture du camp de Guantánamo, symbole de la manière dont le gouvernement américain manipule la loi pour mener sa « guerre contre le terrorisme ». Amnesty International a également exhorté le gouvernement des États-Unis à libérer les détenus, à moins qu'ils ne soient inculpés et jugés dans les plus brefs délais, conformément aux normes internationales, sans possibilité de condamnation à mort.

Mais la fermeture de Guantánamo ne constituerait qu'un premier pas. Elle ne doit surtout pas se traduire par une nouvelle « délocalisation » des violations des droits humains. Guantánamo n'est que la partie émergée de l'iceberg, l'élément visible (même s'il n'a rien de transparent) d'un réseau de centres de détention édifié à l'échelle mondiale par les États-Unis, dans le cadre de leur « guerre contre le terrorisme ».

Le gouvernement américain ne s'est pas contenté d'ignorer les normes internationales relatives aux droits humains, il a également empêché les tribunaux de son pays de surveiller la situation en la matière. En octobre 2006, le président George W. Bush a promulgué la Loi sur les commissions militaires, qui prive les tribunaux américains de la possibilité d'examiner les requêtes en *habeas corpus* (procédure permettant la comparution immédiate d'un détenu devant une autorité judiciaire, afin de contester la légalité de la détention, et de permettre ainsi une éventuelle remise en liberté) lorsque le plaignant est un étranger détenu en tant que « combattant ennemi », à Guantánamo notamment. L'*habeas corpus* est une garantie fondamentale contre la détention arbitraire et la torture. Amnesty International fait campagne pour que cette procédure soit rétablie et pour que la Loi sur les commissions militaires soit abrogée ou profondément modifiée.

Alors que les détentions à la base navale américaine entraînent dans leur sixième année, Amnesty International a organisé des manifestations et divers événements dans plus de 20 pays, dans des villes du monde entier, de Washington D.C. à Tokyo en passant par Tel-Aviv, Londres, Tunis, Madrid et Asunción.

« Personne ne peut être soustrait à la protection de l'état de droit et nul gouvernement ne peut se placer au-dessus des principes du droit. Le gouvernement des États-Unis doit mettre un terme à cette parodie de justice, » a déclaré Irene Khan, secrétaire générale d'Amnesty International.

« En outre, a-t-elle ajouté, les dirigeants du monde ne peuvent se contenter de se dire préoccupés par Guantánamo, tout en agissant comme si de rien n'était avec les États-Unis. La communauté internationale doit faire pression sur les États-Unis et s'employer à obtenir la fermeture de Guantánamo et à rétablir le respect du droit international. »

Rompre le silence en racontant l'histoire des détenus

La plupart des hommes détenus à Guantánamo sont de religion musulmane. Ils viennent d'Afrique, d'Asie, d'Europe ou du Moyen-Orient. Certains ont été arrêtés dans des zones de conflit ou à proximité de telles zones ; d'autres ont été appréhendés loin de toute région en guerre, dans des pays aussi différents que la Bosnie-Herzégovine, l'Égypte, la Gambie ou l'Indonésie. Certains d'entre eux exerçaient un métier, d'autres étaient des étudiants ou des personnes sans emploi. Certains ont des enfants qu'ils n'ont jamais vus ; d'autres étaient eux-mêmes très jeunes au moment de leur arrestation.

Ils ont aujourd'hui en commun l'immense détresse que peuvent provoquer une détention illimitée, l'isolement, les mauvais traitements et les multiples violations des droits fondamentaux dont ils sont victimes.

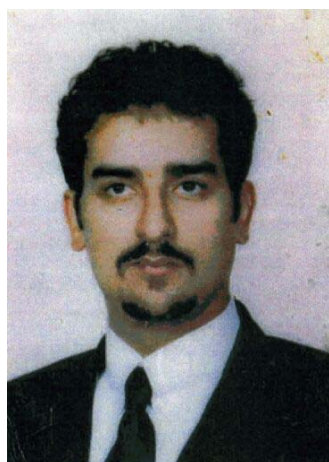
La quasi-totalité de ces hommes sont détenus sans inculpation depuis des années. Certains n'ont absolument aucun contact avec leur famille ; d'autres reçoivent des lettres de temps en temps, mais elles sont souvent très largement censurées. Les témoignages de solidarité des membres d'Amnesty International leur sont précieux, de même qu'à leurs amis et à leurs proches. Maha Habib, l'épouse du ressortissant australien Mamdouh Habib (aujourd'hui libre), a ainsi écrit à un groupe d'Amnesty International au Royaume-Uni :

« Je crois que mes mots ne pourront pas exprimer tout ce qu'il y a dans mon cœur ; tout ce que je peux vous dire aujourd'hui, c'est que je vous remercie infiniment pour votre soutien. Votre lettre m'a apporté le grand bonheur de voir qu'il y avait des gens qui se souciaient de notre sort et qui nous soutenaient, ma famille et moi. J'ai parfois eu l'impression de me battre seule, mais grâce à vous, je sais que ce n'est pas le cas. Merci à vous, Maha Habib et sa famille »

Amnesty International a publié de nombreux cas d'appels en faveur de détenus de Guantánamo. Ces actions visent à protéger les détenus. Lorsque le sort d'un prisonnier est porté à la connaissance de l'opinion mondiale, il est plus difficile pour ses geôliers de le maltraiter. Il n'est plus un « prisonnier oublié », mais un être humain à part entière, avec un nom, un visage, un métier, une famille... et des droits. Amnesty International suit également de près l'évolution de la situation des détenus qui ont quitté Guantánamo, certains d'entre eux risquant d'être à nouveau victimes de mauvais traitements.

Quelque sept Actions urgentes et 15 mises à jour ont également été publiées en faveur de prisonniers de Guantánamo. Un adjoint de campagne d'Amnesty International chargé des États-Unis a déclaré :

« Les Actions urgentes et les cas d'appels se fondent souvent sur des témoignages de détenus qui nous ont été transmis par leurs avocats. Faire connaître le sort de ces hommes et expliquer comment ils en sont venus à être incarcérés à Guantánamo permet de faire comprendre à un large public que ces "combattants ennemis" sont des êtres humains. En tant que tels, ils ont des droits inaliénables, notamment le droit d'être traités avec humanité et celui d'être jugés équitablement et dans un délai raisonnable, droits qui ont été bafoués quotidiennement ces cinq dernières années. »



Jumah al Dossari © DR

Le récit de certains des détenus en faveur de qui Amnesty International est intervenue est particulièrement éloquent. Jumah al Dossari a ainsi témoigné sur son expérience, détaillant les actes de torture et les autres formes de mauvais traitements qui lui avaient été infligés en détention (cf. <http://web.amnesty.org/library/index/fraamr511072005>).

Un autre prisonnier, Mohamed al Gharani, qui n'avait que quinze ans quand il a été appréhendé, a écrit un poème sur sa détention (voir encadré page suivante).

Khalid al Odah, le père de Fawzi al Odah, un ressortissant koweïtien détenu au camp de Guantánamo Bay depuis 2002

(voir l'AU 191/05, AMR 51/114/2005, 21 juillet 2005, et ses mises à jour), a écrit :

« Lorsque nous avons appris la détention de Fawzi au début de l'année 2002, nous étions optimistes, nous pensions qu'il serait jugé dans quelques mois tout au plus et que son innocence serait démontrée. Après tout, nous disions-nous, les Américains croient tout de même à la justice, aux procès menés dans des délais raisonnables, sans recourir à des châtiments cruels ni inhabituels ; ils pensent sûrement que les hommes sont innocents tant que leur culpabilité n'a pas été prouvée et que personne n'est au-dessus des lois. En effet, tout cela est consacré par la Constitution des États-Unis et le système judiciaire américain.

« Pourtant, il n'y a pas eu de procès équitable mené dans un délai raisonnable. Bien au contraire. Le gouvernement américain n'a pas accordé d'audience avant des années. Lorsqu'il l'a fait, ce fut une mascarade, puisque les juges n'étaient pas indépendants du geôlier. Aucune démocratie n'a jamais agi de la sorte. Pourquoi l'Amérique le fait-elle ?

« Notre fils est un homme honorable et charitable, qui s'est rendu dans la région située à la frontière du Pakistan et de l'Afghanistan en 2001 pour mener des actions caritatives, aider les pauvres et enseigner. Au lendemain des attaques du 11 septembre 2001, notre fils a tenté de fuir la région et de rentrer chez nous au Koweït. En chemin, il a été capturé par des chasseurs de primes pakistanais qui l'ont immédiatement remis aux forces américaines. Notre fils est une victime des circonstances, pas une menace pour les États-Unis. Je suis persuadé que si Fawzi était inculpé et jugé par un tribunal indépendant, il serait acquitté et libéré [...] En ce cinquième anniversaire de Guantánamo Bay, je prie pour que justice soit rendue aux hommes qui y sont incarcérés avant que nous n'ayons l'occasion de célébrer le sixième. Je remercie Amnesty International et tous ceux qui m'aident à lutter au nom de ces hommes qui ne peuvent pas se défendre eux-mêmes. »

**« Le premier poème de ma vie »
par Mohamed al Gharani,
détenu à Guantánamo,
arrêté en 2002 à l'âge de quinze ans**

*Prudence, mon Frère,
sur les terres du Pakistan,
la vie d'un homme, là-bas,
à la saveur de l'argent.*

*J'y suis venu pour étudier,
mais n'y ai appris que la trahison.
La Mosquée était une zone de guerre,
encerclée et conquise.*

*Les policiers voulaient le silence :
« Mains en l'air ! Taisez-vous ! »
Ils nous ont emmenés dans des camions,
enchaînés, à genoux.*

*Huit heures nous marchâmes,
et puis encore huit heures.
Nous supplions et souffrions,
prisonniers de la douleur.*

*Ils nous ont battus, piétinés,
et ont dit qu'ils nous vendraient.
Nous, leurs hôtes,
puisque les Américains paieraient.*

*Esclaves de ce siècle,
nos navires sont des avions,
en partance vers le mépris,
les insultes et l'humiliation.*

*Le respect n'existait plus,
plus rien n'était sacré,
et nous vîmes le Coran,
comme nous, à leurs pieds.
Leur folie suivait sans hâte
un plan minutieux :*

*Tortures et coups,
avec l'aide des spiritueux.
Des prêtres viendraient-ils
nous sauver avec leur croix ?*

*Pour Cuba nous partîmes,
nous n'avions guère le choix.
Pendant ce temps se poursuivaient,
sans état d'âme,
la croisade de l'injustice
et la guerre contre l'Islam.*

Pour en savoir plus sur Mohamed al Gharani, reportez-vous au cas d'appel qui lui est consacré, disponible à l'adresse suivante :

http://web.amnesty.org/library/index/FR_AAMR511102005

Aidez-nous à fermer Guantánamo !

Tant que des hommes seront détenus à Guantánamo Bay, sans inculpation ni guère d'espoir d'être jugés équitablement, Amnesty International continuera à faire campagne pour que justice leur soit rendue. Khalid al Odah a récemment rendu hommage à l'action de l'organisation. Il a demandé dernièrement à Amnesty International de dire à tous ses membres, dans le monde entier, combien leur engagement est apprécié, et tout particulièrement leur mobilisation à l'occasion de la cinquième année d'existence du centre de détention de Guantánamo. Il a déclaré :

« Ils ont fait du beau travail, c'était plus que réussi. Nous les saluons tous. »

Amnesty International fait actuellement pression sur les autorités des États-Unis pour obtenir la fermeture du camp de détention, par le biais d'une pétition en ligne invitant les sympathisants à rejoindre une « flottille virtuelle » faisant route vers Guantánamo. Des milliers de gens ont déjà répondu à cet appel. La pétition pourra être signée jusqu'au 26 juin, Journée internationale de soutien aux victimes de la torture. Pour vous joindre à la « flottille », rendez-vous sur la page

www.amnesty.org/guantanamoflotilla.

Ensuite, parlez-en autour de vous pour aider à mettre fin à l'injustice que constitue Guantánamo !

*La version originale en langue anglaise a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*